

→ **Message**

30213083 541251973506 541

M EI TILLIE JULIEN
2294 ROUTE DU LIMARGUE
46320 SONAC

→ **Contacts**



Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr



Service Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h



Dépannage 24h/24
05 81 91 35 07



TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX



Accueil
ROUTE DE FIGEAC 46120 LACAPELLE
MARIVAL
Lundi, mercredi, vendredi de 09h00 à 12h00 et de
13h30 à 17h00

Votre facture du 5 août 2025

Votre relevé est estimé sur la base de votre consommation habituelle.

Votre consommation est de **24 m³**

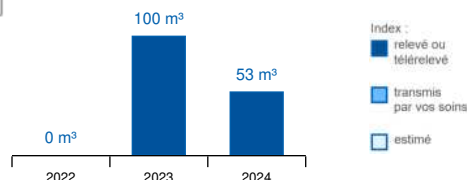
Montant à payer au plus tard le **20 août 2025 : 130,31 €**

	€TTC
Distribution de l'eau potable	116,90
SM DU LIMARGUE-SEGALA- TERRITOIRE DU SUD SEGALA	
Organismes publics	13,41
Total facture	130,31
Net à payer	130,31

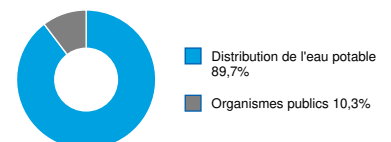
détail au verso

Duplicata

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



IBAN : [JOINDRE UN RIB]
ICS : FR86ZZZ003506

RUM : TIP55207623000000000541251973506

Date et Lieu Signature

M EI TILLIE JULIEN
2294 ROUTE DU LIMARGUE
46320 SONAC

Montant : 130,31 €

Créancier : SAUR
Centre N° 08
Référence client : 0050904438
Facture : 541251973506

TIP S€PA

CENTRE DE TRAITEMENT TIP
TSA 53978

92894 NANTERRE CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SAUR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SAUR. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

764100002573 EI TILLIE JULIEN

552076000487 77230000000000541251973506607108

13031

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
LE BARROUCAU LE BOURG	4 m³	162820	015 mm	10/10/2024 369	03/02/2025 373	Relevé isolé
	20 m³	162820	015 mm	03/02/2025 373	30/06/2025 393	Relevé estimé
TOTAL CONSOMMATION	24 m³					

Votre facture en détail	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable					110,81		116,90
Abonnement					69,19		72,99
Exploitation et maintenance du service	2e semestre 2025				33,51	5,50	
Redevance de mise à disposition de patrimoine public	2e semestre 2025				35,68	5,50	
Consommation					41,62		43,91
Part Syndicale	1er semestre 2025		24	0,8400	20,16	5,50	
Part SAUR	1er semestre 2025		24	0,8942	21,46	5,50	
► Organismes publics					12,72		13,41
Consommation					12,72		13,41
Consommation eau potable (agence de l'eau)	1er semestre 2025		24	0,3200	7,68	5,50	
Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)	1er semestre 2025		24	0,0700	1,68	5,50	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	11-10-24 / 30-06-25		24	0,1400	3,36	5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 2,39 € / m3 soit 0,00239 € / litre	HT exonéré de TVA : 0,00 € HT soumis à TVA : 123,53 €	TVA 5,50 % : 6,78 € TVA sur les débits : 6,78 €	Total facture TTC : 130,31 €
--	--	--	------------------------------

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale
Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR
Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics
Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

→ Message

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.



EPE5320023541251973506000130310N

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.